

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025
COURSE SUR PRAIRIE



MOTO-CLUB : AMICALE MOTOCROSS SOMMAUTHE

E-MAIL : jean-noeldehuy@orange.fr

N° D'ÉPREUVE FFM : 52

TÉLÉPHONE : 06 81 94 08 68

DATE : 09/03/2025

ORGANISATEUR TECHNIQUE : Gérard LEVEQUE

LIEU : BOUCONVILLE 08250

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course ————— Didier Larose

Licence : 014513

Président du Jury ou Arbitre* ————— Ludovic Danel

Licence : 069748

Membre du Jury ————— Aline Rosato

Licence : 70523

Membre du Jury ————— Alain Simon

Licence : 150708

Commissaire technique responsable ————— Christian Bourgerie

Licence : 281482

Responsable du chronométrage ————— Morgane Maierhoffer

Licence : 362568

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Ligue 250cc/450cc	13*		125cc2T à 450cc4T	*13ans=125cc2T et 15ans>125cc2T
ligue 125cc	13		125cc2T	
trophée 250cc	15		144cc2T,150cc2T,250cc2T,250cc4T	
trophée 450cc	15		250cc2T,300cc2T,350cc4T,450cc4T	
trophée vétéran	40		125cc2T à 450cc4T	
motos anciennes	13*-15		125cc2T jusqu'à 500cc	*13ans=125cc2T et 15ans>125cc2T
championnat 65cc	7	11	65cc2T	
championnat 85cc kids/Espoirs	9	15	85cc2T,150cc4T	Kids:9-11ans / Espoirs: 12-15ans
féminines	13*		125cc2T à 450cc4T	*13ans=125cc2T et 15ans>125cc2T
50cc	6	9	50cc2T	
Quads	16		250cc2Tou4T à 525cc2Tou4T	



RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 COURSE SUR PRAIRIE

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- son(s) machine(s) ;
- son équipement : *obligatoires* : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, *fortement recommandés* : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Fabrice LEVEQUE**

Nombre de secouristes **10**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **Vouziers**

Temps de trajet (en min) **20mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Bouconville**

Caractéristiques :

1640m

Adresse **lieu-dit "Poirier du Bon Dieu"**

Longueur du circuit **1640m**

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **54.**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : **36.**

En manche : **45.**

En manche : **30.**

Largeur minimum de la piste **6m**

35m

Largeur de la grille **35m**

Longueur de la ligne droite de départ **120m**

14

Nombre d'OCP* **14**
**Officiels Commissaires de Piste*

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.



LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68



MOTO
FÉDÉRATION
FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org